



I-2006-0-9-0037-0-1



Motion

- Considérant que la politique énergétique constitue un élément important pour le développement économique du Luxembourg ;
- que notre pays doit dès lors se doter d'une stratégie intégrée poursuivant trois objectifs principaux : la sécurité d'approvisionnement, la prise en compte de l'impact environnemental, local et global, et la compétitivité ;
- considérant que cette stratégie doit incorporer les questions liées à la production, à la commercialisation, au transport et à la distribution de l'énergie ;
- qu'elle doit s'inscrire dans une optique de long terme et contribuer à la réalisation d'un marché européen commun de l'énergie au sein de l'Union européenne ;
- considérant qu'une telle politique énergétique soutenable doit réserver une large part au renforcement de l'efficacité énergétique et à la promotion des énergies nouvelles et renouvelables ;
- considérant que le Luxembourg doit continuer à définir des objectifs ambitieux en matière d'efficacité énergétique et d'utilisation des énergies nouvelles et renouvelables ;
- considérant qu'il y a lieu d'adapter les structures existantes dans le domaine énergétique pour faire face aux nouveaux défis découlant de la libéralisation des marchés de l'énergie en Europe ;
- considérant qu'il importe de créer un environnement favorable au développement de nouvelles technologies dans la production et l'utilisation rationnelle de l'énergie, de réduire notre dépendance énergétique par rapport à l'étranger, et de favoriser un changement de mentalité auprès des consommateurs, et de garantir que l'énergie produite, importée ou consommée reste pour chacun disponible et économiquement accessible ;

la Chambre des Députés

- encourage le Gouvernement à élaborer sur la base des études existantes et des conclusions politiques qui en découlent, une stratégie énergétique à long terme intégrant l'ensemble des considérations d'ordre énergétique, économique, écologique et social, comportant des objectifs à atteindre, ainsi qu'un plan de réalisation ;

- demande au Gouvernement de soutenir tous les efforts en vue de réduire la dépendance énergétique de notre pays, tout en tenant compte des engagements pris dans le cadre des accords de Kyoto ;
- souhaite que les pouvoirs publics prennent les dispositions utiles afin de mettre en place les structures nécessaires pour avoir un contrôle sur les réseaux de transport et de distribution de l'énergie pour garantir une fourniture nationale adéquate, à des prix compétitifs, et de bonne qualité ;
- invite le Gouvernement à assurer la sécurité de l'approvisionnement du pays en énergie en misant e.a. sur le renforcement des capacités de stockage de produits pétroliers ;
- demande au Gouvernement à apporter son soutien à la création d'un marché européen intégré de l'énergie comportant une interconnexion des réseaux et garantissant un accès juste au réseau ;
- considère que le recours croissant à l'énergie nucléaire ne constitue pas une réponse valable aux défis environnementaux globaux dans la mesure où les questions liées à la sécurité et au traitement des déchets radioactifs ne sont pas résolues de façon satisfaisante ;
- invite le Gouvernement à garantir un accès équitable aux réseaux de gaz naturel et d'électricité à tous les producteurs d'énergie et notamment les producteurs d'énergies renouvelables ;
- invite le Gouvernement à soutenir les investissements en énergies nouvelles et renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'énergie au-delà de l'année 2007, en fournissant un cadre défini et durable aux investisseurs dans le domaine énergétique ;
- encourage le Gouvernement à promouvoir l'étude et le développement de technologies de l'énergie modernes, notamment en vue de faciliter l'implantation d'entreprises du secteur des éco-technologies au Luxembourg ;
- demande que l'ensemble des mesures envisagées par le Gouvernement dans le cadre de son plan d'action de lutte contre le changement climatique soient réalisées en vue d'utiliser pleinement le potentiel de réduction d'émissions de CO₂ ;
- soutient le Gouvernement dans sa détermination à défendre son plan national d'allocation de quotas d'émission de gaz à effet de serre 2008-2012 en tenant compte de la situation spécifique de l'industrie luxembourgeoise ;
- demande au Gouvernement de renforcer les activités de formation et de conseil en matière énergétique destinées aux entreprises, aux communes et aux particuliers en accentuant leur dimension régionale et locale.

JAERLING

f

At. Bodu

Jo. SCHEUER
Hecce

Pran

Stenck
SILTENCUES

Paul
SAUBER